



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 16/07/2025

Reçu en préfecture le 16/07/2025

Publié le 02/09/2025

ID : 081-200034049-20250710-DBDP2025\_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT  
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION  
N°2025-43  
DU JEUDI 10 JUILLET 2025

**Présents** : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, M. Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

**Excusé** : M. Henri VIAULES.

**Objet de la décision** : Médiathèque de Réalmont – Travaux d'étanchéité de la toiture

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2123-1,

**Vu** la consultation lancée auprès d'entreprises du bâtiment spécialisées en étanchéité,

**Considérant** que l'offre économiquement la plus avantageuse a été proposée par la SAS BIHO ETNACHEITE pour un montant de 33 102,84 € HT (*devis n° 00000865 en date du 20/03/2025*),

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité, décide de confier les travaux d'étanchéité de la toiture de la médiathèque de Réalmont à la SAS BIHO ETNACHEITE domiciliée Plateau Saint-Antoine – Bâtiment 11 – 40, rue Jean LE ROND D'ALEMBERT à Albi (81000) dans les conditions susvisées et autorise le Président à signer le bon de commande et toute autre pièce utile à l'exécution de la présente.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

**Le Président,**  
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn